

Monnaie Locale Citoyenne- La Gonette

Association loi 1901 – sis au 4 rue Imbert Colomes, 69001 Lyon

W691085850 – SIREN 804 471 795

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre

Le 25 juin

A Vingt heures,

Présents : JONDEAU Mickaël, GUET Ingrid-Hélène, DAUFIN Jean-Judicaël, DEJARDIN Mélanie, DUFOUR Blandine, PLANTAMP Christophe, CARRASCO-MAURICE Sandrine, DUPLAY Quentin (brasserie La Chénou), GOMBA Patricia, PINOTEAU Bertrand (mairie Lyon), ARTIGNY Bertrand (Métropole), DE LA GRANDIERE Pascale, LE GUILLOUX Christine, JEHANNO Jean-Vincent, RICHARD Dominique, PEZANOWSKI Béatrice, BERGE Eva, BOUCHER Lolita, FASSE Nina, MEDINA Mickaël, LAVIGNE Catherine, BERRIER Jean-Marc, FERRO Nicolas (Atelier43), GANDON Julien, GUNTHER Varinia, RAVELLO Julien (mairie Villeurbanne), MORELLE Arnaud, DUBILLARD Yves, GARDONI Pierre (pro)

Les membres de l'association La Gonette se sont retrouvés dans le local de la Maison de l'Environnement, 14 avenue Tony Garnier, 69007 Lyon pour son Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

Il a été établi une feuille de présence signée par les membres de l'association présentes en entrant en séance. Compte tenu de la possibilité d'assister à l'AGO en Visio, 23 personnes ont signé sur site et 3 personnes ont assisté à l'AGO en visio, soit 26 personnes pouvant délibérer.

Mélanie Déjardin (Collège Professionnels) est désignée Présidente et Christophe Plantamp (collège Utilisateurs) est désigné rapporteur de l'AGO.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral et financier 2023
2. Rapport de la Chambre Régionale des Comptes
3. Perspectives 2024-2025
4. Budget prévisionnel 2024
5. Reconstitution des membres des instances de l'association (représentants des Collèges et Comité de Pilotage)
6. Présentation du projet d'expérimentation de refonte de la gouvernance

Diverses questions et sujets / Conclusion

PREMIERE RESOLUTION : Rapport moral et financier 2023



Monnaie Locale Citoyenne- La Gonette

Association loi 1901 – sis au 4 rue Imbert Colomes, 69001 Lyon

W691085850 – SIREN 804 471 795

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport moral et financier de l'association, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 tels qu'arrêtés par le cabinet d'expertise-comptable Quovive et tels qu'ils ont été présentés,

... donne au Conseil des Collèges quitus pour sa gestion de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Cette résolution est adoptée par consentement : 1 abstention, 25 pour.

DEUXIEME RESOLUTION : Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes, en prend acte.

TROISIEME RESOLUTION : Perspectives 2024

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des perspectives 2024,

... donne au Conseil des Collèges quitus pour maintenir le cap avec ses bénévoles et son réseau de partenaires.

Cette résolution est adoptée par consentement : 1 abstention, 25 pour.

QUATRIEME RESOLUTION : Budget prévisionnel 2024

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du budget prévisionnel de l'exercice à clore le 31/12/2024,

... donne au Conseil des Collèges quitus pour prendre des décisions concernant la suite de la réorganisation des activités internes et en priorité les recherches de financements.

Cette résolution est adoptée par consentement : 1 abstention, 25 pour.

CINQUIEME RESOLUTION : Reconduction des membres des instances de l'association

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le souhait des membres des différents Collèges,

... accepte le renouvellement des membres identifiés en attendant la prochaine AGE à l'automne 2024. Il leur est demandé de bien étudier et d'accepter le cadre d'engagement que leurs fonctions imposent, et de le signer avant toute « investiture ».

Les co-présidents sont Mélanie Déjardin, Blandine Dufour et Jean-Judicaël Daufin.

La responsable admin-finances est Mélanie Déjardin.

Les responsables Cohésion d'équipe et richesses humaines sont Jean-Judicaël Daufin, Blandine Dufour et Christophe Plantamp.

Le choix des porte-paroles, des responsables de la Coordination et des responsables Recherche de financements sont laissés à la discrétion du Conseil des Collèges.

Monnaie Locale Citoyenne- La Gonette

Association loi 1901 – sis au 4 rue Imbert Colomes, 69001 Lyon

W691085850 – SIREN 804 471 795

Le COPIL demeure constitué de Mélanie Déjardin, Blandine Dufour, Jean-Judicaël Daufin, Christophe Plantamp, et d'un.e représentant des salarié.es.

Jean-Judicaël Daufin reste mandaté pour représenter La Gonette auprès de la Nef.

Blandine Dufour reste mandatée pour représenter La Gonette auprès du Crédit Coopératif.

Ces 2 mandats sont valables jusqu'à révocation expresse notifiée à chacune des banques concernées.

Cette résolution est adoptée par consentement à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION : Présentation du projet d'expérimentation de refonte de la gouvernance

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du projet d'expérimentation de refonte de la gouvernance pour la simplifier

... donne tout pouvoir au Conseil des Collèges pour l'expérimenter jusqu'à la prochaine AGE à l'automne 2024.

Cette résolution est adoptée par consentement à l'unanimité.

SUJETS DIVERS

- Remerciement à la Maison de l'Environnement
- Une révision des statuts est envisagée fin 2024 pour consolider la nouvelle organisation qui se met en place au sein de La Gonette

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente et son secrétaire de séance.

Mélanie Déjardin.



Christophe Plantamp

